 BULLETIN D’INSCRIPTION

SORTIE : PROLONGATION REVEILLON 2023

Dates : DU 2 JANVIER AU 8 JANVIER 2024

Organisateurs :…Colette et Jean Marie DAUTANCOURT

Participants :

Mr…………………………………………………………… Prénom

Mme………………………………………………………… Prénom

Demeurant

Code Postal ……………………………………………… Ville

Portable………………………………………………….… Email

Véhicule longueur…………………Hauteur…………………..Immatriculation

N° adhérent au Cercle :

**TARIF DE BASE : 183 € par personne (base 2p). 201€ pour 1 personne seule**

L’inscription à la sortie autorise Le Cercle à utiliser les images sur lesquelles vous pouvez figurez Nombre de personne ……………. = Total……………………

Les remorques et véhicules supplémentaires ne sont pas autorisés

Paiement : Par chèque à l’ordre du **Cercle LeVoyageur** à adresser accompagné de ce bulletin à :

Colette et Jean Marie DAUTANCOURT 6 rue d’Autun 89510 ETIGNY

06 19 07 18 72 - 06 18 17 92 24

Nombre d’équipages participants limité à 10 équipages

Inscription à compter : 15 octobre 2023 Prise en compte du cachet de la poste

Clôture des inscriptions le : **30 novembre 2023**

Sont incluses dans le prix les prestations publiées dans la revue n° …109…….du mois d’octobre

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme ainsi que les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie. Les conditions générales pour cette sortie sont celles du Cercle LeVoyageur.

Cercle LeVoyageur - ZI de la Chevallerie - 49770 La Membrolle sur Longuenée, France
Association d'utilisateurs de camping-cars régie par la loi du 1° juillet 1901 - déclarée à la Préfecture du Maine et Loire le 12 décembre 1995 n° W491002958 Association bénéficiant de l'agrément tourisme de la FFCC n° IM075100143
Siret : 825 266 789 00011 APE : 9499Z

Les conditions générales et particulières de vente des voyages et des séjours sont publiées chaque année au moins une fois dans la revue de l’association. En cas de désistement, et quelle qu’en soit la cause ou le délai une retenue de 10 euros par personne sera appliquée (frais de dossier non remboursable).
En cas d’annulation de la sortie par Le Cercle les sommes versées seront remboursées en totalité.

Le

Signature